

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 21 juillet 2021

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021**

**2021 DEVE 82** Subventions (2 000 euros) à 2 associations de jardins partagés pour leurs actions en faveur de la biodiversité.

**M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 22 juin 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à deux associations de jardins partagés pour leurs actions en faveur de la Biodiversité ;

Vu l'avis du Conseil d'arrondissement de Paris Centre en date du 22 juin 2021 ;

Vu l'avis du Conseil d'arrondissement du 14<sup>e</sup> arrondissement en date du 22 juin 2021 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Christophe NAJDOVSKI, au nom de la 8<sup>e</sup> commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'investissement de 1000 euros est attribuée à l'association Les jardinières et jardiniers du 2<sup>e</sup>, dont le siège social est situé au 23 Rue Greneta, Paris (2<sup>e</sup>) pour son projet « Aménagements des carrés de culture et du compostage du potager collectif »

Article 2 : Une subvention d'investissement de 1000 euros est attribuée à l'association L'Oasis de Koufra, dont le siège social est situé au 22 Rue Deparcieux, Paris (14<sup>e</sup>) pour son projet d'amélioration de son système d'arrosage.

Article 3 : La dépense correspondant à l'ensemble de ces aides, soit 2 000 euros, sera imputée au budget d'investissement de la Ville de Paris pour l'exercice 2021 et suivants sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**